



## Séparation garde enfant chantage

Par **lilifis**, le **26/01/2011 à 14:56**

Bonjour,  
Mon compagnon et moi (non mariés), avons deux enfants. Nous vivons une crise conjugale très forte. Il y a eu adultère des deux côtés dans la tourmente (mais il me considère comme coupable puisque lui ne souhaite pas la séparation). Nous sommes co-propriétaires de la maison.  
Je souhaite la séparation avec garde alternée mais lui la refuse. Il me dis : si tu veux partir, pars, tu reviens quand tu veux pour revoir tes fils, mais tu ne me sépare pas d'eux...  
Mes questions :  
- l'adultère peut-il être brandi par lui dans le cadre de la décision de la garde ?  
- peut-il me mettre à la porte ?  
- ai-je une chance d'obtenir la garde alternée étant donnée notre mésentente et le fait que mes revenus sont nettement plus faibles que les siens ?  
- le juge, face à l'intransigeance de mon compagnon, peut-il me confier la garde complète ? (ce n'est pas ce que je souhaite, mais je voudrais le lui dire si c'est le cas).  
Merci d'avance,  
Lilifis

Par **corima**, le **26/01/2011 à 15:31**

Bonjour,  
- Deja dans un couple non marié, il n'y a pas d'adultère.  
- Non, il ne peut pas vous mettre à la porte, c'est votre domicile autant que le sien, surtout que c'est une maison achetée à vos deux noms  
- Le juge jugera dans l'intérêt des enfants, donc si vous êtes d'accord pour la garde alternée, vous l'obtiendrez sinon il faudra demander la garde exclusive avec un DVH pour le père. Le père pourra évidemment en faire de même. Lui veut tout ou rien pour les enfants, vous, vous proposez la garde alternée dans l'intérêt des enfants. Ca peut peser, on ne peut pas prédire non plus

Par **mimi493**, le **26/01/2011** à **19:04**

En complément  
- vous n'êtes pas copropriétaires de la maison, vous êtes en indivision  
- en cas de résidence alternée, si l'un des parents a moins de moyens que l'autre, il peut y avoir pension alimentaire.  
- et effectivement, en dehors du mariage, il n'y a aucune obligation de fidélité. Même dans le mariage, l'adultère n'est pas un argument concernant les enfants